



DÉLIBÉRATION N° 2024-47  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2024

Date de la convocation :	
<b>20 mars 2024</b>	
Date de séance :	
<b>26 mars 2024</b>	
Date d'affichage du compte-rendu :	
<b>05 avril 2024</b>	
Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	20
Procurations	5
Votants	25
Pour	25
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à 16 heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel BUIILLARD.

Etaient présents et considérés comme présents à l'examen de la présente délibération :

NOM ET PRENOM	Présent(e)	Absent(e)	Procuration à
BUIILLARD Michel	X		
MAIOTUI Paul	X		
TAMA GEORGES Hinatea	X		
TEMEHARO René	X		
PUHETINI Sylvana	X		
FONG LOI Charles	X		
RIJKAART Alice	X		
TEATA Marcelino		X	COLOMBANI Maeva
CHAMPS Agnès	X		
IENFA Jules	X		
COLOMBANI Maeva	X		
MAI Alain		X	MAIOTUI Paul
BORDET Patrick	X		
TAUTU Ioana	X		
LEHARTEL Manouche	X		
CHING Francis		X	
VANFFAUT Georges	X		
TEURURAI Lowna	X		
KOUAKOU Georges		X	
LI-SENG Isabelle	X		
BOUTEAU Nicole		X	
DANLOUE Cathy	X		
REY Steven		X	TAMA GEORGES Hinatea
PAVAOUAU Teura		X	TEURURAI Lowna
BRAUN ORTEGA Enrique		X	
FOSTER Makau		X	
MARTIN Alfred		X	
NENA Tauhiti	X		
CHIN FOO Cynthia		X	
LIU SING Thierry		X	
PERRY Doris		X	
LE CAILL Heinui	X		
COUE Vincent	X		
TCHEOU Odile		X	
DARROUZES Nélia		X	LE CAILL Heinui

**OBJET :**

**PORTANT AUTORISATION DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A «L'ASSOCIATION TIMIONA PAPEETE » ET AUTORISANT LE MAIRE A SIGNER UNE CONVENTION DE FINANCEMENT ET TOUT AVENANT AINSI QU'A LA RESILIER.**

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie dans les délais légaux.

20 membres étant présents, formant la majorité des membres en exercice, le conseil municipal peut délibérer valablement aux termes de l'article L.2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PAPEETE (ILE DE TAHITI)

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi modifiée n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 05 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième partie du code général des collectivités territoriales aux communes de Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales applicable en Polynésie française ;

Vu le décret du 20 mai 1890 instituant dans les Etablissements français de l'Océanie une Commune ayant pour chef-lieu PAPEETE ;

Vu la délibération n° 2024-13 du 26 mars 2024 approuvant le budget principal, exercice 2024 de la Commune de Papeete ;

Vu la demande de subvention en date du 30 janvier 2024 ;

Vu le rapport n°2024-11 du 19 mars 2024 présenté par Madame Alice RIJKAART, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire de la Ville ;

### EN AYANT DÉLIBÉRÉ DANS SA SÉANCE DU 26 MARS 2024

#### ADOPTE

**Article 1 :** Est autorisé le versement d'une subvention à « **l'Association Timiona Papeete** » pour un montant de cent quatre-vingt-seize mille francs **(196 000 XPF)**.

**Article 2 :** La dépense y afférente sera prise en charge par le budget communal – exercice 2024 – section de fonctionnement.

**Article 3 :** Le Maire est autorisé à signer une convention de financement avec « l'Association Timiona Papeete », tout avenant ainsi qu'à la résilier, le cas échéant.

**Article 4 :** Cette convention de financement fixe notamment l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

**Article 5 :** Le maire est chargé de l'application de la présente délibération qui sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

*Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,*

Le secrétaire de séance

Heinui LE CAILL

Monsieur Le Maire

Michel BUIILLARD

**Rapport n° 2024 – 11**

**Relatif à des projets de délibérations portant autorisation de versement de subventions à diverses associations.**

Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les Adjoints,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Chaque année, de nombreuses associations agissant dans les domaines de la jeunesse, de l'insertion sociale et professionnelle, de la culture, du sport et de l'action éducative sont soutenues par la ville de Papeete dans le cadre de leurs activités et des prestations qu'elles offrent à un large public de notre commune.

Pour l'année 2024, une enveloppe de **70 000 000 F XPF** a été inscrite au budget primitif. Pour cette première programmation, les demandes de subventions ayant respecté les conditions de complétude demandées ont été instruites et enregistrent un montant total de **62 947 000 F XPF** que je vous propose d'attribuer aux associations suivantes :

N°	Associations	Intitulé de l'action	Montant de la subvention (XPF)
1	<b>Emploi Formation Insertion - EFI</b> Président: Pascal VAHIRUA	Formation et insertion des jeunes et adultes des quartiers prioritaires de la ville de Papeete	<b>14 000 000</b>
2	<b>Association du Festival international du film documentaire océanien - AFIFO</b> Présidente : Miriama BONNO	21 ème édition du FIFO	<b>500 000</b>
3	<b>Association des éditeurs de Tahiti et des îles</b> Président : Christian ROBERT	24ème édition du salon du livre, Lire en Polynésie 2024	<b>400 000</b>
4	<b>Pito Pito</b> Présidente : Stéphanie MARSOT	Tahiti Fashion week 2024	<b>250 000</b>
5	<b>Littérama'ohi</b> Présidente : Mareva LEU	Pina'ina'i 14.24	<b>200 000</b>
6	<b>TOUS CAAPABLES</b> Président: Sébastien ROUGÉ	Accompagnement éducatifs et/ou thérapeutiques pour les enfants autiste	<b>400 000</b>
7	<b>Fédération polynésienne de Protection civile</b> Président: Samuel ROSCOL	Renforcement du parc matériel et des consommables spécifiques aux activités de la Fédération et formation au bucheronnage pour les bénévoles actifs	<b>500 000</b>
8	<b>ADIE - Ass pour le droit à l'initiative économique</b> Président : Frédéric LAVENIR (Directrice régionale : Wendy Mou Kui)	Accompagnement des publics à la création de leur entreprise	<b>2 000 000</b>
9	<b>AS AORAI</b> Président: Pierre VILLANT	Participation aux frais de fonctionnement et actions du club	<b>1 500 000</b>
10	<b>SEASIDERS BJJ</b> Président: Marere COQUIL	Compétition de Jiu-jitsu à l'international	<b>200 000</b>

11	<b>Fédération Taurea Nui no Papeete</b> Présidente : Leila AURAA	Organisation des tournois inter-quartiers de Papeete	<b>4 000 000</b>
12	<b>Central olympic</b> Président : Pure NENA	La pratique sportive pour une éducation à la citoyenneté et à la santé	<b>500 000</b>
13	<b>Papeete Rugby club</b> Président: PERETTI Roland	Fonctionnement courant de l'association pour 2024	<b>1 400 000</b>
14	<b>Fédération tahitienne de cyclisme</b> Président: Teva BERNADINO	Organisation de la 28ème édition du Tour Tahiti nui/Pacific Cup et 3ème édition Aito Tahiti Nui BMX	<b>1 500 000</b>
15	<b>Team Arupa</b> Président : Hentz Tinomoe	Déplacements compétitions boxe Thaïlandaise	<b>700 000</b>
16	<b>AS EXCELSIOR</b> Président : TEHAAMOANA Bruno	Participation aux frais de fonctionnement et actions du club	<b>1 500 000</b>
17	<b>TE UTUAFARE O TE OAOA</b> Présidente: TAUMIHAU Mathilde	Actions culturelles, sorties et déplacement	<b>800 000</b>
18	<b>A Rohi No Papeete</b> President : Daniel TCHEOU	Actions de cohésion en faveur des agents communaux	<b>3 500 000</b>
19	<b>Agir Pour l'Insertion - API</b> Président : Patrick MARAIS	PEL de Papeete	<b>14 000 000</b>
20	<b>APAJ</b> Président: Roland LEJEUNE	Aide aux victimes d'infractions pénales et prévention de la délinquance	<b>700 000</b>
21	<b>Papeete Centre Ville</b> Présidente : Soumia HANDACHY	Promotion et animation de la ville de Papeete	<b>10 500 000</b>
22	<b>Hiaai te reva</b> Président: Adrien FAUURA	Programme d'actions Santé, Environnement et Vie de quartier	<b>196 000</b>
23	<b>Associations des locataires du lotissement social les hauts de Vallons</b> Président : Boniface Sr TEHEI	Programme d'actions Santé, Environnement et Vie de quartier	<b>196 000</b>
24	<b>Tamari'i Skate park de la Mission</b> Président: Tehei TUHAKAMARU	Programme d'actions Santé, Environnement et Vie de quartier	<b>196 000</b>

25	<b>Torea Faa'ara</b> Président : Boniface Jr TEHEI	Programme d'actions Santé, Environnement et Vie de quartier	<b>196 000</b>
26	<b>Vaimahina no Tepapa</b> Présidente: Leila AURAA	Programme d'actions Santé, Environnement et Vie de quartier	<b>196 000</b>
27	<b>Quartier Haereraaroa</b> Présidente: Jenny TUNUTU	Programme d'actions Santé, Environnement et Vie de quartier	<b>196 000</b>
28	<b>Association Locataires de Temauri Village</b> Présidente : Joana TAUTU	Programme d'actions Santé, Environnement et Vie de quartier	<b>196 000</b>
29	<b>Tamari'i Arupa</b> Présidente: Titaina TAPUTU	Programme d'actions Santé, Environnement et Vie de quartier	<b>196 000</b>
30	<b>Les jeunes de Raterearii</b> Présidente : Vehinemeaa HURI	Programme d'actions Santé, Environnement et Vie de quartier	<b>196 000</b>
31	<b>To'a Maehaa no Taunoa</b> Président: Jérôme ATIU	Programme d'actions Santé, Environnement et Vie de quartier	<b>196 000</b>
32	<b>Vaitavatava Matairea</b> Président: Daniel FAEHAU	Programme d'actions Santé, Environnement et Vie de quartier	<b>196 000</b>
33	<b>Timiona Papeete</b> Président : Charles RENVOYE	Programme d'actions Santé, Environnement et Vie de quartier	<b>196 000</b>
34	<b>Air Tahiti Nui Running</b> Président : Dan PIHAATAE	ATN Urban Run	<b>250 000</b>
35	<b>Heivaa hoe</b> Président: Tetia TEHEI	Programme d'actions va'a 2024	<b>500 000</b>
36	<b>Tiatoa boxe Papeete</b> Président : Viriamu TIATOA	Tournoi de boxe	<b>500 000</b>
37	<b>Vaitavatava boxing club</b> Président : Sergio BORDES	Déplacements compétitions boxe	<b>200 000</b>
38	<b>UNACITA</b> (Union Natinale des Anciens Combattants d'Indochine, des Théatres d'opérations exterieurs et d'Afrique du nord) Président : Pascal FIARDO	Réalisation d'un drapeau et de 2 voiles promotionnelles de l'association	<b>95 000</b>

<b>Total des subventions à verser</b>	<b>62 947 000</b>
<b>Solde</b>	<b>7 053 000</b>

Tel est l'objet du présent projet de délibération soumis à l'examen du Conseil Municipal.

Je rappelle, à toutes fins utiles, que la présence et/ou le vote d'un élu du conseil municipal lors de l'attribution d'une subvention pour une association dont il serait membre du bureau ou ayant un lien de parenté avec l'un de ses membres est considéré, au regard de l'article 432-12 du nouveau code pénal, comme une prise illégale d'intérêt.

En outre, au regard de l'article L.2131-11 du CGCT, les délibérations auxquelles prendraient part les élus concernés pourraient être entachées d'illégalité et annulées, en cas de recours.

Les membres concernés sont :

- Madame Manouche LEHARTEL, secrétaire de l'Association « FIFO » ;
- Madame Odile TCHEOU, qui a un lien de parenté par alliance avec Daniel TCHEOU, président de l'association « A Rohi no Papeete » ;
- Monsieur Tauhiti NENA, lien de parenté avec des membres de l'association « Central Olympic » ;
- Madame Sylvana PUHETINI, lien de parenté avec Boniface Jr TEHEI, président de l'association « Torea Fa'aara », « et trésorier de la « Fédération Taure'a Nui no Papeete » ; lien de parenté avec Boniface Sr TEHEI, président de l'association « Associations des locataires du lotissement social Ieshauts de Vallons » ;
- Madame Ioana TAUTU, présidente d'honneur de « l'Association des locataires du lotissement Temauri Village ».

Papeete, le 26 mars 2024

Le Rapporteur,  
 Alice RIJKAART  
 6<sup>ème</sup> adjointe au maire